

**Le développement de la
conscience morale
à l'intérieur de la
démarche
catéchuménale**

Le 9 mars dernier avait lieu le rassemblement général annuel des intervenants du catéchuménat diocésain. Cette soirée se voulait un temps d'action de grâce, de fraternité et de ressourcement. L'abbé Pierre Gaudette, moraliste, ancien doyen de la Faculté de théologie et de sciences religieuses de l'Université Laval, ancien secrétaire général de l'Assemblée des évêques catholiques du Québec, a alors livré un exposé que nous reproduisons intégralement ci-après, tel qu'annoncé dans notre édition de juin 2010.. Nous remercions M. Gaudette de cette contribution dont vous constaterez sans doute comme nous la grande pertinence.

*René Tessier, rédacteur
en chef*

Nous trouvons dans la tradition bouddhiste quelques paroles du Bouddha qui sont particulièrement savoureuses et introduisent bien notre présente réflexion.

Si un insensé est associé à un homme sage, même toute sa vie, il reste ignorant de la vérité, comme la



cuillère ignore le goût de la soupe. Si un homme intelligent est associé une seule minute à un homme sage, il connaîtra promptement la vérité, comme la langue perçoit la saveur de la soupe¹.

Cette mise en parallèle d'un insensé et d'une personne intelligente porte à réflexion. Nous pouvons y voir deux conceptions différentes du développement de la conscience morale. D'un côté, une façon de faire qui se réduit à une simple transmission de normes. Le sage, c'est le moraliste qui réfléchit pour dégager des normes d'action. Le but qu'il poursuit, c'est de fournir à l'insensé des directives très concrètes qu'il pourra suivre sans avoir besoin d'en comprendre le bien-fondé. Mais cela conduit à une impasse. L'insensé n'est jamais capable d'atteindre son autonomie : il dépend constamment du sage dont il suit aveuglément les indications. Et de son côté, le sage se découvre dans l'impossibilité de fournir d'avance à l'insensé des normes concrètes qui pourraient s'appliquer de façon adéquate à toutes les situations auxquelles il sera confronté. Non seulement il ne peut connaître à l'avance toutes les circonstances significatives d'une situation concrète, mais dans une société pluraliste comme la nôtre, son disciple est constamment confronté aux opinions contradictoires qui se disputent l'adhésion de chacun.

Une société pluraliste est en effet une société « éclatée ». Dans un même lieu coexistent plusieurs visions du monde, plusieurs systèmes de valeurs, plusieurs morales, de telle sorte qu'il n'y a plus de consensus sur ce qu'il faut croire et ce qu'il faut faire. Toutes les opinions s'expriment et circulent librement. Elles sont diverses, souvent contradictoires. Elles s'appuient sur des autorités différentes, les unes officielles, les autres informelles : le Magistère de l'Église sans doute, les gouvernements, mais aussi les artistes du cinéma ou de la télévision, les vedettes du sport, les journaux de fin de semaine, les magazines à la mode etc.

Or il y a actuellement un domaine où existe une rupture radicale entre l'idéal que l'Église propose et les normes véhiculées par la société. Ce domaine est celui de la sexualité. Dans ce champ, l'Église n'arrive manifestement pas à transmettre son message de façon convaincante. Alors que le Pape aborde dans ses discours des sujets de la plus haute importance concernant la justice sociale, la répartition de la richesse, la protection de l'environnement, les médias se plaisent à monter en épingle - pour les discréditer - les déclarations du Magistère proposant des normes concrètes concernant la sexualité : relations sexuelles préconjugales, contraception, homosexualité, union des conjoints de même sexe, thèmes auxquels on peut relier la question des divorcés remariés et l'avortement. S'il en est ainsi, c'est que cela conforte une opinion publique qui a déjà fait ses choix et qui n'a pas envie de changer d'avis, et cela même à l'intérieur de l'Église, même parmi beaucoup de chrétiens pratiquants. De nombreuses enquêtes montrent à l'évidence qu'il a ici une brisure

¹ W. RAHULA, *L'enseignement du Bouddha d'après les textes les plus anciens*, Seuil, collection « Points Sagesses », 1961, p. 170. Le présent développement a été reproduit dans AÉQ, *Pour un renouveau de l'interpellation morale*, p. 49ss.

entre la pratique réelle des chrétiens et les directives souvent répétées du Magistère (Cf quelques statistiques sur le nombre de couples non mariés au Québec. Un phénomène de société qui imprègne les consciences).²

Il n'est donc pas surprenant que parmi les candidats adultes au baptême, il y en ait qui en toute bonne foi et conscience ont adopté les comportements problématiques que dénonce le Magistère. Tout en soulignant que l'on pourrait s'interroger sur d'autres types de conduite problématique, l'équipe du catéchuménat de Lyon signale de façon particulière celles qui relèvent de la morale sexuelle et se pose crûment la question : « Des personnes peuvent-elles être non baptisables ? »³. Les personnes, en effet, sont modelées par leur milieu et elles ont tendance à adopter les mœurs qu'elles rencontrent autour d'elles, surtout si ces mœurs sont largement répandues. C'est pourquoi l'insensé dont nous avons parlé plus haut n'a pas d'avenir dans une société pluraliste qui le plonge au milieu d'opinions contradictoires. Ou bien il devra se réfugier dans un monde clos où tous partagent le même point de vue c'est le monde du ghetto et de la secte, ou bien il faudra le rendre « intelligent ».

Le rendre intelligent, qu'est-ce à dire? C'est faire en sorte qu'il puisse saisir la norme par un mouvement intérieur qui lui en fasse pénétrer la vérité — c'est une question d'intelligence — mais aussi qui lui en fasse goûter la bonté, et là c'est une question d'affectivité. Au fond, il s'agit de former un sujet libre et autonome capable de discerner par sa conscience le bien qui est à faire et capable aussi de le choisir : un sujet dont la conscience est bien formée. La question qui se pose alors à nous est la suivante : Est-il possible de le faire de façon satisfaisante avant d'admettre un adulte au baptême ? Sans prétendre donner une réponse concrète, il est possible de donner quelques critères généraux d'évaluation. Pour ce faire, nous allons procéder en trois temps.

Après avoir brièvement rappelé comment il est important de travailler au développement de la conscience morale, nous verrons comment la démarche catéchuménale est un lieu privilégié de développement de la conscience morale, à condition bien entendu de ne pas réduire ce développement à une simple transmission de normes. Nous dégagerons ensuite quelques critères nous permettant d'évaluer des situations problématiques en tenant compte du fait que la démarche catéchuménale n'est qu'une étape dans un processus qui dure toute la vie.

² En 2001, on dénombrait au Québec près de 30% des couples vivant en union libre alors que 70% étaient mariés civilement ou religieusement. Cependant 82% des jeunes couples de 15 à 34 ans vivaient en union libre alors que c'était le cas pour 63% des jeunes de 25 à 29 ans. Voir *L'état du Québec 2009*, p.52.

³ PASCAL THOMAS, *Baptiser. Diverses manières de baptiser aujourd'hui*. Paris, Éd. de l'Atelier/Éd. Ouvrières, 2002, 87-108.

1. Importance de la formation de la conscience morale

Pour mettre en lumière l'importance de la formation de la conscience morale, il suffit de rappeler deux axiomes transmis par la tradition théologique : la personne est responsable *devant* sa conscience ; elle est aussi responsable *de* sa conscience.

1.1 Responsable devant sa conscience

Dans son *Décret sur la liberté religieuse*, Vatican II est très clair :

[...] c'est par la médiation de sa conscience que l'homme perçoit les injonctions de la loi divine; c'est elle qu'il est tenu de suivre fidèlement en toutes ses activités pour parvenir à sa fin qui est Dieu. Il ne doit donc pas être contraint d'agir contre sa conscience. Mais il ne doit pas être empêché non plus d'agir selon sa conscience, surtout en matière religieuse.⁴

C'est ce qui fait dire à Jean-Paul II dans un de ses messages pour la journée de la paix :

Aucune autorité humaine n'a le droit d'intervenir dans la conscience de quiconque. La conscience est le témoin de la *t r a n s c e n d a n c e* de l a p e r s o n n e , même en face de la société, et comme telle, elle est inviolable.⁵

Il faut retenir l'expression du Concile qui est très forte : « C'est par la médiation de sa conscience que l'homme perçoit les injonctions de la loi divine ». La personne humaine ne prend position volontairement que par rapport à ce qu'elle connaît par l'intermédiaire de sa conscience. Ce n'est pas par rapport à la loi morale telle qu'elle existe en soi que la personne est jugée, mais c'est par rapport à *ce qu'elle-même a perçu de la loi*. Un moraliste réputé, tout récemment fait archevêque de Malines Bruxelles, André Léonard écrivait :

⁴ *Décret sur la liberté religieuse*, n° 3.

⁵ JEAN-PAUL II, « Si tu veux la paix, respecte la conscience de tout homme ». Message pour la journée de la Paix, 1^{er} janvier 1991, dans *La Documentation Catholique*, n° 2020, 1991, p. 53-58.



Sans être du tout disciple de Kant et sans ratifier le moindre subjectivisme, il faut bien reconnaître que ce qui qualifie moralement la volonté, c'est la valeur morale de son objet telle que le sujet la perçoit. Il est vain d'invoquer ici l'objectivité, bien réelle pourtant, de la valeur morale, puisque le problème présent est justement celui de la perception de la valeur par le sujet. *Impossible de sauter par-dessus la conscience pour se référer à l'en-soi (réel) de la valeur*, car, ce faisant, nous n'aurions plus affaire à cette conscience unique dont nous examinons précisément la situation strictement subjective.⁶

Cela va très loin. Lorsqu'elle cherche *honnêtement* à découvrir ce qui est moralement bon, la personne peut et même doit suivre sa conscience même si celle-ci se trompe, même si elle est erronée. La personne commet une faute morale ou un péché non pas lorsqu'elle manque à une valeur ou à une loi divine considérée en soi, objectivement, mais lorsqu'elle décide de ne pas suivre ce que lui indique sa conscience, lorsqu'il y a un manque de continuité entre le discernement de la conscience et la décision concrète du sujet. Si, en conscience, je considérais le christianisme comme quelque chose de mauvais, une superstition diabolique, par exemple, je pêcherais si, malgré cela, je demandais le baptême chrétien. C'est

⁶ A. LÉONARD, *Le fondement de la morale*, Cerf, 1991, p. 308.

saint Thomas lui-même qui fait cette affirmation en pleine période de chrétienté.⁷ Il fait la même réflexion à propos de la fornication en pensant à la doctrine de certaines sectes : si de *bonne foi* quelqu'un considère que c'est un mal de ne pas avoir de relation sexuelle même hors mariage, il pèche s'il évite de poser un tel acte.

Mais alors, ne tombons-nous pas dans un subjectivisme que le Magistère dénonce souvent ? Ne faisons-nous pas de la conscience personnelle un absolu ? L'essentiel serait-il de suivre sa conscience, peu importe si elle est dans l'erreur. C'est ce qui arriverait si on ne complétait pas notre premier point par le second : Responsable devant sa conscience, la personne est responsable *de* sa conscience. Que voulons-nous dire par là ?

1.2. Responsable de sa conscience

Nous voulons dire tout simplement que chacun a le devoir de rechercher activement la vérité ; il doit former sa conscience afin qu'elle découvre où réside le véritable bien moral à accomplir. C'est en ce sens que Jean-Paul II complétait la phrase que nous avons citée de lui il y a un moment :

Cependant, [la conscience] n'est pas un absolu qui serait placé au-dessus de la vérité et de l'erreur; et même sa nature intime suppose un rapport avec la vérité objective, universelle et égale pour tous, que tous peuvent et doivent rechercher.⁸

L'enjeu est de taille. En effet, ce bien moral qu'il faut découvrir, ce n'est pas l'imposition d'une loi arbitraire : c'est ce qui permet à la personne de se réaliser en toute vérité, en respectant toutes les dimensions de son être ; c'est ce qui lui permet de grandir en humanité et en grâce. D'où émerge une obligation fondamentale : celle de former sa conscience. Il s'agit là d'un devoir d'autant plus impératif que l'on est conscient de sa liberté personnelle et que l'on vit dans une société pluraliste où tous les points de vue sont exprimés.

Comme l'a encore dit Vatican II dans son décret sur la liberté religieuse, cela ne peut se faire qu'à l'intérieur d'une recherche libre et sincère :

[...] la vérité doit être cherchée selon la manière propre à la personne humaine et à sa nature sociale, à savoir par une libre recherche, avec l'aide du magistère, c'est-à-dire de l'enseignement, de l'échange et du dialogue par lesquels les uns exposent aux autres la vérité qu'ils ont trouvée ou pensent avoir trouvée, afin de s'aider mutuellement dans la

⁷ THOMAS D'AQUIN, *Somme théologique*, I-II, qu.19, a.5

⁸ JEAN-PAUL II, « Si tu veux la paix, respecte la conscience de tout homme ». Message pour la journée de la Paix, 1^{er} janvier 1991, dans *La Documentation Catholique*, n° 2020, 1991, p. 53-58.

quête de la vérité; la vérité une fois connue, c'est par un assentiment personnel qu'il faut y adhérer fermement⁹.

Or la démarche catéchuménale offre un cadre particulièrement riche pour effectuer cette recherche. C'est ce que nous allons voir dans le deuxième point de notre exposé.

2. La démarche catéchuménale, un lieu privilégié de formation de la conscience

La dimension morale est présente tout au long de la démarche catéchuménale. Lors de la célébration de l'entrée en catéchuménat, le célébrant peut s'adresser aux candidats en ces termes :

Si vous désirez devenir les disciples [du Christ] et membres de son Église, entrez dans toute la vérité qu'il nous a révélée. Ainsi vous apprendrez à avoir en vous les sentiments qui sont dans le Christ Jésus, vous vous efforcerez de conformer votre conduite aux commandements de l'Évangile, et donc d'aimer le Seigneur Dieu et votre prochain comme le Christ nous l'a montré et enseigné.¹⁰

D'ailleurs le temps du catéchuménat se veut, « une familiarisation avec la pratique de la vie chrétienne ». Et citant le Concile, le Rituel précise :

Les nouveaux convertis entreprennent un cheminement spirituel par lequel, communiant déjà par la foi au mystère de la mort et de la résurrection, ils passent du vieil homme à l'homme nouveau qui a sa perfection dans le Christ. Ce passage, qui entraîne avec lui un changement progressif de la mentalité et des mœurs, avec ses conséquences sociales, doit se manifester et se développer peu à peu pendant le temps du catéchuménat. Comme le Seigneur, en qui ils croient est signe de contradiction, il n'est pas rare que les convertis fassent l'expérience de ruptures et de séparations, mais aussi de joies que Dieu donne sans mesure.¹¹

Enfin, au moment de procéder à l'appel décisif, on requiert entre autres de la part des catéchumènes, « une conversion de la mentalité et des mœurs, et une pratique de la charité ».¹²

⁹ *Décret sur la liberté religieuse*, no.3

¹⁰ *Rituel de l'initiation chrétienne des adultes*, 1996, no. 81/3, p. 42.

¹¹ *Décret sur l'activité missionnaire de l'Église.*, n. 14. Voir *Rituel* n. 103, p. 59

¹² *Rituel*, n. 128 et 132, p. 82.

Or la démarche catéchuménale elle-même contribue de manière excellente à l'atteinte de ces objectifs de conversion et de transformation. En effet, elle permet de mettre en place les différentes composantes d'une morale comme la morale chrétienne.

Quelles sont donc les différentes composantes de toute morale ? Il y en a trois. En tout premier lieu, une vision du monde et de l'histoire qui vient donner un sens à la vie et dynamiser tout l'agir. Ensuite, une interpellation globale qui veut rejoindre la personne au plus profond d'elle-même pour l'arracher à l'égoïsme qui la menace et l'ouvrir au don de soi. Enfin, l'énoncé d'un certain nombre d'attitudes concrètes à adopter, de commandements ou de normes d'action qui s'imposent à la personne. Abordons rapidement chacun de ces points.

2.1 Une vision du monde qui transfigure l'agir : les différents mystères de la foi.

En effet, les valeurs et les pratiques morales se situent toujours à l'intérieur d'une vision particulière du monde et de l'histoire. C'est cette vision du monde et de l'histoire qui anime les normes morales, qui les colore, leur donne un dynamisme particulier, les organise en une échelle de valeur particulière. C'est cette vision globale qui donne un sens à la vie, sensibilise la personne à certains aspects du réel, l'oriente vers certains choix. Dans le cas du christianisme, cette vision particulière est tracée par les « grands mystères de la foi », résumés dans le « Symbole des apôtres ». Célébrer ces mystères dans une liturgie festive, en témoigner humblement dans le quotidien et les proclamer dans l'action de grâces, ce sont là des composantes fondamentales du développement de la conscience morale chrétienne. On l'oublie trop souvent lorsqu'on réduit la formation de la conscience à une simple transmission de normes. ! À cet égard, le *Catéchisme de l'Église catholique* a très bien resitué les choses en plaçant sa section proprement morale (*La vie dans le Christ*) après la section sur le Credo (*La profession de foi*) et sur les sacrements (*La célébration du mystère chrétien*) et avant celle sur la prière (*La prière chrétienne*). Ce faisant, la morale est bien replacée à l'intérieur de la foi de l'Église qui, selon la belle formule d'un des rédacteurs, « atteste son credo, le célèbre, en témoigne [c'est la morale] et le prie ».

Dire cela, c'est attirer l'attention sur trois canaux étroitement inter reliés par lesquels doit passer l'Église dans son œuvre de formation de la conscience morale : la *célébration de la liturgie*, le *témoignage de ses membres* et l'*enseignement*, ce dernier tirant une part de sa force d'interpellation des deux premiers. On reconnaît là trois dimensions essentielles de la démarche catéchuménale, et c'est ce qui fait sa force d'interpellation.

Resituer la morale par rapport à la foi de l'Église, c'est la remettre dans le cadre qui est le sien et qui est un cadre proprement théologique. Car « ce qui est premier, c'est

précisément que Dieu se soit lié d'amour avec l'humanité et qu'on doive y répondre par toute sa vie. Dans ce régime d'alliance l'être humain est dans une relation filiale avec Dieu, une relation de connaissance réciproque et de réponse constante à un amour prévenant ».¹³

Cette vision est déployée par les mystères de la foi. Ceux-ci ne sont pas des réalités obscures et abstraites que nous n'avons qu'à contempler. Ils sont l'histoire d'une libération accomplie en Jésus et signifiée efficacement par ce baptême que les catéchumènes se préparent à recevoir. C'est pourquoi, ils ont un impact réel sur notre façon de voir les choses. Voyons en quelques exemples.¹⁴

D'abord le mystère de la C r é a t i o n . Celui-ci apparaît comme l'annonce inouïe que l'être humain est fait à l'image de Dieu, destiné à entrer avec Lui dans un dialogue de liberté. Ceci fonde la dignité de tout être humain, si défiguré soit-il par l'échec, le mal, le péché, si insignifiant soit-il aux yeux d'une société qui attache de l'importance au pouvoir, à l'avoir et au savoir. Et en même temps, comme l'être humain est créé homme et femme, il trouve dans la complémentarité des sexes et l'échange sexuel le lieu privilégié de l'ouverture à l'autre et du don de soi, réalisant ainsi sa fonction d'image d'un Dieu en trois personnes.

L' I n c a r n a t i o n , pour sa part, nous dévoile l'amour d'un Dieu qui vient habiter au cœur de l'histoire et se fait Dieu-avec-nous, parcourant nos routes, éprouvant nos faiblesses — hormis le péché —, affrontant la mort, s'identifiant ainsi au plus petit, au plus pauvre, au plus disgracié des êtres humains.

¹³ Gabriel CHÉNARD, « Pour une théologie morale renouvelée : la prise de parole et l'expérience des chrétiens » dans G. ROUTHIER, éd., *Évangéliser. Réflexions à l'occasion d'un Synode*, Novalis, 1993, p. 179.

¹⁴ Cf. X. THÉVENOT, *Souffrance, bonheur et éthique*, Salvator, 1990, p. 111ss



Quant à lui, le mystère de la C r o i x ouvre nos yeux sur la capacité qu'a l'être humain de s'aliéner, de succomber au péché qui le replie sur lui-même : c'est donc une invitation à la lucidité et au réalisme, un antidote à un optimisme naïf, une prise de conscience de la présence du mal et de la souffrance qui écrasent. De plus, ce mystère nous manifeste un aspect du visage de Dieu. En Jésus crucifié, nous pouvons découvrir jusqu'où va la passion de Dieu pour l'humanité. La logique de l'amour nous est ainsi dévoilée : être solidaires, quels que soient les angoisses et les périls traversés, de tous ceux qui peinent sur la route de la Vie. Le Dieu sur qui l'on se repose n'est pas un Dieu de tout repos, mais un Dieu qui rend urgent en nous le désir d'être du côté de ceux qui souffrent. La Croix nous invite aussi à passer au-delà des évidences. À travers un homme défiguré, la figure même de l'Amour est en train de s'accomplir.

La R é s u r r e c t i o n arrache le Christ Jésus à nos regards. Il faudra le rechercher maintenant à travers les médiations de l'Église, des sacrements, de l'Écriture, du prochain. Il nous reviendra — par toute notre vie — de rendre visible le Christ en ce monde, de donner visibilité à ce corps invisible et communautaire du Ressuscité. La foi en la Résurrection instaure également un rapport de saine distanciation par rapport au monde présent; elle rend libre par rapport à certains biens comme l'argent, le pouvoir, la renommée qui veulent prendre toute la place dans notre vie; par ailleurs, ce qui apparaît comme un échec, comme quelque

chose de dérisoire, — un handicapé mental, par exemple ou une maladie terminale — n'est que provisoire et chargé d'un poids d'éternité. Cela vaut la peine de « donner corps » à nos projets, car c'est ce corps transfiguré qui existera pour toujours.

La *P e n t e c ô t e*, pour sa part, nous fait entrer dans le mystère de l'Esprit. L'Esprit, c'est l'Amour vivant de Dieu en nous, force d'unité avec nos frères et nos sœurs dans la foi et avec tous ceux qui cherchent à aimer. L'amour chrétien prend alors une tonalité toute particulière : il est amour reçu, amour total, amour accompli en nous par l'Esprit Saint. Se laisser modeler par l'Esprit, c'est se mettre dans une attitude de « réceptivité inventive », remise de soi à la douce force de l'Esprit dans le travail d'enfantement qu'il faut assumer. C'est aussi vivre dans une joyeuse action de grâces.

Quant au mystère du *R e t o u r d u S e i g n e u r* ou *P a r o u s i e*, il soulève l'attente des chrétiens et des chrétiennes car il marquera la manifestation de ce qui est déjà à l'œuvre dans notre monde. Il dynamise l'agir dans l'espérance de cette libération définitive qui scellera le passage de l'histoire dans l'éternité de la Trinité.

En assimilant progressivement cette vision du monde que présentent les mystères de la foi, en commençant à la célébrer dans la liturgie, le catéchumène verra sa propre vision se transformer. Son regard sur le monde et sur lui-même évoluera ; il commencera à mieux voir les transformations à apporter dans sa vie. Et surtout, il se sentira interpellé au plus profond de lui-même, dans ce qui est son attitude de base face aux défis de l'existence, dans ce que les moralistes appellent son option fondamentale.

2.2 Une interpellation qui rejoint la personne dans ce qui fait le fond de son être (son option fondamentale) : se mettre à la suite du Christ : aimer.

Le concept d'option fondamentale développé par les moralistes depuis les années 60 nous dit tout simplement que ce qui fait foi de la qualité morale réelle d'une personne, ce n'est pas la simple conformité à des règles morales. C'est plutôt son ouverture sincère au bien moral. Ouverture sincère, c'est-à-dire refus du repli égoïste sur soi-même, acceptation de répondre à un idéal qui se présente, à des valeurs qui attirent, à un dépassement qui s'impose.

Il faut en être conscient : Tous les êtres humains, quelle que soit leur religion, quelles que soient leurs convictions philosophiques seront jugés sur cette ouverture au bien qui se manifeste à travers « le sanctuaire de leur conscience ». Par delà toutes les distinctions de race et de religion, les êtres humains partagent un même défi : choisir entre l'amour ou l'égoïsme, entre l'ouverture ou le repli, la vie ou la mort.

Il est très important de le noter : Le défi essentiel de la formation de la conscience, ce n'est pas d'assurer une conformité extérieure du comportement à des normes précises, c'est

de rejoindre le fond de l'être pour l'arracher au repli égoïste et l'ouvrir à un amour authentique qui lui permet de se réaliser soi-même en se dépassant dans l'accueil d'autrui.

Voilà identifié l'objectif d'une véritable formation qui va au-delà des apparences. Sans doute, l'attitude de fond qui définit la personne n'est pas facile à rejoindre. Dieu seul peut pénétrer les profondeurs de l'être et prononcer un jugement définitif. Nous n'avons que des signes de cette attitude de fond. Sous les dehors nobles d'une pratique minutieuse de la morale, peut se cacher un repli profondément égoïste sur soi-même, un refus de dépassement, un mépris des autres. C'était le reproche exprimé de façon véhémence par Jésus à l'endroit de certains pharisiens. À l'inverse, sous un comportement qui nous semble immoral, déficient, peut se dissimuler un cœur sincère, ouvert au bien mais incapable de le discerner ou de l'accomplir en raison de son éducation ou du contexte social ou encore de fragilités psychologiques.

Il peut arriver qu'une personne s'engage dans la démarche catéchuménale pour des motifs superficiels et peu valables. Il y a là évidemment un certain discernement à faire sur le sérieux de la demande. Mais il y a tout lieu de penser que la personne qui s'est engagée dans une telle démarche est motivée par un désir authentique de conversion et de vie nouvelle. Par elle-même, la démarche catéchuménale vient raffermir et consolider ce désir, cette attitude de base : elle ne cesse de rappeler les exigences de l'amour de Dieu et du prochain. Elle ne cesse de présenter le Christ Jésus comme une personne à rencontrer, à connaître et à suivre. Cette dimension est développée avec beaucoup de vigueur par Jean-Paul II dans son Encyclique *Veritatis Splendor*. Méditant l'épisode du jeune homme riche, il écrit : « Plus radicalement, il s'agit d'adhérer à la personne même du Christ, de partager sa vie et sa destinée, de participer à son obéissance libre et amoureuse à la volonté du Père »¹⁵. Il reprend avec force ce thème dans le dernier chapitre : « La morale consiste à suivre le Christ, à s'abandonner à lui, à se laisser transformer et renouveler par sa grâce et par sa miséricorde qui nous rejoignent dans la vie de communion de son Église »¹⁶.

Toute la prédication de Jésus et de l'Église est un appel qui veut rejoindre la personne au plus intime de son être, elle interpelle le sujet libre dans sa liberté la plus profonde et la plus essentielle. Ce qu'elle vise, c'est d'arracher la personne à l'égoïsme qui la replie sur elle-même, aux illusions qui la fascinent, c'est de la transformer radicalement, c'est de provoquer chez elle l'ouverture au bien, l'ouverture aux autres, à Dieu, au Christ, c'est de provoquer chez elle une adhésion profonde du cœur qui va s'exprimer normalement dans tous les gestes de la vie. Mais l'illusion est toujours menaçante. C'est pourquoi, il y a un troisième niveau

¹⁵ *Veritatis Splendor*, n. 19

¹⁶ n. 119

d'intervention dans la formation de la conscience, celui des attitudes concrètes (vertus) à adopter et surtout celui des normes ou commandements à observer.

2.3 Des normes et des attitudes qui éclairent la conscience.

Il ne saurait être question de faire ici un relevé de toutes les attitudes ou normes que recèlent les livres de la Bible. La *Commission Biblique Pontificale* vient de publier un volume où d'une façon très simple, elle a présenté ce que la Bible peut nous dire à propos de la morale : *Bible et Morale. Quels critères pour discerner ?*¹⁷. Tant dans l'Ancien que dans le Nouveau Testament, on trouve des exhortations morales, des conseils, des commandements mais aussi des attitudes ou des vertus à pratiquer sans oublier des listes de péchés. Contentons-nous d'évoquer les deux textes majeurs que sont pour l'Ancien Testament les Dix Commandements, et pour le Nouveau, le Sermon sur la Montagne et son introduction, les Béatitudes. Tout au long de sa démarche, le catéchumène est invité à se confronter à toutes ces exigences de la vie chrétienne. Il sera plus à même de discerner le péché qui est en lui et le besoin de conversion qui est le sien. Pour reprendre une formule du Rituel, il se sentira appelé à sortir du péché et à s'ouvrir au mystère de l'amour divin¹⁸. On lui dira d'ailleurs lors de son entrée en catéchuménat : « Si vous désirez devenir des disciples et membres de l'Église [du Christ], entrez dans toute la vérité qu'il nous a révélée. Ainsi vous apprendrez à avoir en vous les sentiments qui sont dans le Christ Jésus, *vous vous efforcerez de conformer votre conduite aux commandements de l'Évangile* et donc d'aimer le Seigneur et le prochain comme le Christ nous l'a montré et enseigné »¹⁹. Et lors des premiers exorcismes, on mentionnera un certain nombre de vertus et d'attitudes à développer. Je cite une des oraisons proposées :

Seigneur notre Dieu, toi qui révèles la vraie vie et détruit la corruption, toi qui fortifies la foi, relèves l'espérance et ranimes la charité, nous te supplions au nom de ton Fils bien aimé, Jésus, le Christ, notre Seigneur, et dans la puissance de l'Esprit Saint.

Enlève du cœur de tes serviteurs, l'incrédulité et le doute, l'amour de l'argent et l'attrait des passions, les haines, les querelles et toute sorte de mal.

¹⁷ Nouvelle Cité, 2009.

¹⁸ *Rituel*, 66

¹⁹ *Rituel*, 82/3



Et puisque tu les as appelés à être saints et sans péché devant ta face, renouvelle en eux l'esprit de foi et de piété, de tempérance et de pureté de cœur, de patience et d'espérance, de charité et de paix.²⁰

De plus, avant de procéder à l'appel décisif une délibération qui inclut les accompagnateurs aura pour objet de vérifier entre autres si l'on discerne chez le catéchumène « une conversion de la mentalité et des mœurs, et une pratique de la charité »²¹

Mais ici se pose une question qui va nous permettre de passer à notre troisième et dernier point : jusqu'où doit-on aller dans cette exigence de « conversion de la mentalité et des mœurs » avant d'admettre au Baptême ? Après avoir vu que la démarche catéchuménale était un lieu privilégié de formation de la conscience morale, il nous faut maintenant nuancer et dire : la démarche catéchuménale n'est qu'une étape dans un cheminement qui dure toute la vie.

3. La démarche catéchuménale, une étape dans un cheminement qui dure toute la vie

²⁰ *Rituel*, 115/1

²¹ *Rituel*, 128

Revenons au problème souligné au point de départ. Nous avons signalé une discordance entre le vécu de beaucoup de chrétiens et les normes proposées par l'Église, particulièrement dans le domaine de la morale sexuelle. On aurait pu évoquer d'autres secteurs et parler là aussi de pratiques incompatibles avec la conversion chrétienne : commerce de la drogue, activité criminelle et mafieuse, richesses mal acquises etc. Que faire lorsqu'une personne se prépare au baptême en vivant une relation de couple hors mariage ? en vivant avec un conjoint de même sexe ? en s'étant remarié après un premier mariage valide ?

Toutes ces situations ne sont pas à mettre sur le même pied. Certaines ont une visibilité sociale plus grande, comme le remariage après divorce ou l'union de conjoints de même sexe. D'autres relèvent davantage de l'intimité du couple comme la pratique de la contraception et les relations sexuelles hors mariage. De plus, chaque situation est le fruit d'une histoire particulière qui lui donne un sens particulier. Il ne peut être question dans le cadre qui est le nôtre de donner des réponses qui s'appliqueraient à toutes les situations ou qui impliqueraient une réévaluation de la doctrine morale de l'Église. Je tenterai tout simplement de rappeler quelques données de morale fondamentale qui pourront aider à mieux discerner la situation spirituelle du candidat et à évaluer la possibilité de l'admettre au baptême.

3.1 Possibilité d'une conscience erronée de bonne foi.

Tenant compte de ce qui a été dit au point de départ sur l'importance du milieu social dans le développement de la conscience, il peut arriver assez souvent que l'on ait affaire à des consciences que les moralistes qualifient d'*invinciblement erronées*. *Erronées*, parce qu'elles acceptent des comportements qui ne répondent pas à la pleine signification de la relation sexuelle humaine, telle que la conçoit l'Église qui la présente comme ouverte à la transmission de la vie et à l'altérité des sexes. Consciences erronées sans doute, mais aussi, parfois, *invinciblement erronées*, c'est-à-dire affectées d'une erreur non coupable. Si tel est le cas, la personne qui adopte les comportements mentionnés plus haut n'est pas coupable de péché, puisque sa conscience ne perçoit pas dans l'acte posé une fermeture aux valeurs de la sexualité humaine. Il me semble que cela est fréquent dans le domaine des relations préconjugales et de la contraception.

Face à ce constat, plusieurs pourront répliquer : Ne faut-il pas alors être clair et énoncer avec précision la norme de l'Église ? Il est bon ici de prendre conscience du peu d'efficacité d'un rappel autoritaire des normes.

3.2. Insuffisance du rappel autoritaire des normes

Je ferai deux remarques à ce propos.

La première, c'est de rappeler l'insuffisance d'un simple rappel de principes ou de normes pour obtenir l'adhésion de la conscience. Celle-ci s'enracine non seulement dans une compréhension intellectuelle des choses mais dans une saisie concrète de leur importance, saisie qui se fait autant par l'affectivité que par l'intelligence. Pour accueillir positivement les indications du Magistère concernant la sexualité, il faut être touché intérieurement et affectivement par le sens profond de la sexualité humaine, il faut apprécier la valeur d'une sexualité engagée et féconde. Or cela est particulièrement difficile dans un contexte social où l'on met surtout en évidence la dimension plaisir de l'acte sexuel. La tentation ici serait de penser qu'il suffit de rappeler un principe et une valeur pour que la situation soit réglée et que les problèmes soient résolus.

La seconde remarque est la suivante. Dans la société homogène d'autrefois on acceptait sans trop discuter les indications morales du Magistère, même si dans la pratique on ne les suivait pas nécessairement. Le Magistère de l'Église était une autorité universellement reconnue par l'ensemble de la société. Dans la société pluraliste que nous avons décrite, coexistent plusieurs « autorités » souvent contradictoires : il n'est plus possible à l'une d'elle - le Magistère en l'occurrence - d'imposer des normes en s'appuyant uniquement sur le poids de son autorité. Elle fait face à l'alternative suivante : ou bien, « construire sa propre crédibilité » pour mériter d'être entendu dans le concert des autorités discordantes, c'est à dire faire saisir les fondements de son autorité ; ou bien justifier de façon plus appropriée les normes qu'elle propose.

Au cours des dernières années, le Magistère s'est efforcé à plusieurs reprises de justifier ses interventions dans le domaine de la morale. On peut penser ici à l'Encyclique *Veritatis Splendor* de Jean-Paul II. Mais l'entreprise est particulièrement difficile dans un contexte où l'on est réfractaire à toute loi, norme ou commandement imposé par une autorité quelle qu'elle soit. En s'ouvrant peu à peu au Mystère de l'Église au cours de son cheminement, le catéchumène pourra se montrer plus réceptif à l'égard de l'enseignement du Magistère car c'est dans l'approfondissement du mystère même de l'Église que se comprend le service du Magistère. Celui-ci devra s'efforcer cependant de présenter les normes morales d'une façon appropriée au monde d'aujourd'hui.

On sait que Jean-Paul II s'est attaqué à cette tâche. À la lumière de la Genèse et du Nouveau Testament, il a longuement élaboré une *Théologie du corps* dans ses audiences du mercredi. Il serait souhaitable que dans la démarche catéchuménale, il y ait un moment pour présenter quelques éléments de cette théologie qui a le mérite de lever toute ambiguïté concernant la bonté de la relation sexuelle qui dans son ouverture à la fécondité devient une

image d'un Dieu Trinité. Ce pourrait être fait au moment où l'on présente le dogme de la Création ou lorsque l'on étudie les premiers chapitres de la Genèse.²²

La démarche catéchuménale peut sans doute amorcer une réflexion. Mais cela peut prendre bien du temps avant que cette réflexion puisse convaincre la personne et conduire à une transformation de la vie dans tous les domaines de l'existence. Devons-nous attendre que ce cheminement soit accompli pour admettre au baptême ? On trouve une piste de réponse en réfléchissant sur la notion de gradualité et de cheminement en morale.

3.3. Une morale de cheminement : la loi de la gradualité

De plus en plus aujourd'hui nous parlons d'une morale de cheminement, une morale marquée par *la loi de la gradualité*.

Cette expression employée par le Synode des évêques, tenu à Rome en octobre 1980, a surpris le grand public. Traduisant le mot français cheminement, elle a permis de rallier nombre de notions et d'expériences liées à la situation historique de la créature face à son devenir. Dans son exhortation apostolique post synodale *Familiaris Consortio*, Jean-Paul II en explique le sens²³.

Le pape écrit : « Il faut une conversion continuelle, permanente, qui, tout en exigeant de se détacher intérieurement de tout mal et d'adhérer au bien dans sa plénitude, se traduit concrètement en une démarche conduisant toujours plus loin. » Il ne s'agit donc pas de rabaisser les exigences de l'idéal moral mais de se reconnaître faible et de se vouloir en marche, en cheminement. Le pape poursuit : « Ainsi se développe un processus dynamique qui peu à peu va de l'avant grâce à l'intégration progressive des dons de Dieu et des exigences de son amour définitif et absolu dans toute la vie personnelle et sociale de l'homme. » Et il conclut : « C'est pourquoi un cheminement pédagogique de croissance est nécessaire pour que les fidèles, les familles et les peuples, et même les civilisations, à partir de ce qu'ils ont reçu déjà du mystère du Christ, soient patiemment conduits plus loin, jusqu'à une conscience plus riche et à une intégration plus pleine de ce mystère dans leur vie. »

Immédiatement après le Synode, le cardinal Ratzinger, encore archevêque de Munich, avait écrit à son clergé une lettre où il signale que la « gradualité » est une idée nouvelle du Synode, devenue l'une de ses perspectives les plus profondes et qui demeure présente dans toutes les questions particulières. Avec cette idée de gradualité est abordé le thème de « *l'être en chemin* », dit-il, concrétisé au niveau de la connaissance et de la pratique morales. Il

²² On tirera grand profit du livre de Yves SEMEN, *La sexualité selon Jean-Paul II*, Presses de la Renaissance, 2004.

²³ JEAN-PAUL II, *Familiaris consortio*, n° 9, Fides, 1981, p. 20.

déclare que la vie chrétienne est tout entière une « conversion », mais une conversion qui se produit à travers des pas progressifs²⁴.

À travers cette expression de la « loi de la gradualité », on reconnaît le fait que la vie morale se construit solidement seulement si on accepte la temporalité, et qu'on favorise une morale de « période longue », c'est-à-dire si on donne du temps au temps. C'est moins l'acte qui donne des résultats immédiats qui compte, que celui qui construit l'avenir. On peut, dans cette perspective pédagogique, tolérer l'imparfait, ne pas attendre des résultats rapides en sachant que l'être humain est en train d'apprendre et d'atteindre sa structure de personne. D'ailleurs, l'intégration des « crises » de la vie exige la confiance dans le long terme : crises de type physiologique (puberté, maladie, retour d'âge), crises de type sociologique (changement de travail, déménagement...), crises de type interpersonnel (amitié, mariage, rupture, décès). C'est peu à peu, graduellement, que ces bouleversements seront intégrés dans un nouvel univers psychique et moral et que la personne avancera sur le chemin d'une liberté authentique. Comme le dit encore *Familiaris consortio* : « L'homme est un être situé dans l'histoire. Jour après jour il se construit par ses choix nombreux et libres. Ainsi il connaît, aime, et accomplit le bien moral en suivant les étapes d'une croissance » (n° 34)²⁵, désireux de répondre dans toute sa radicalité à l'interpellation qui lui est faite par l'Esprit de Dieu.

C'est ce mouvement de croissance, ce cheminement, qu'il s'agit surtout de discerner chez le catéchumène au moment de procéder à l'appel décisif. Y a-t-il chez lui un véritable désir de s'ouvrir au Christ et de se laisser transformer par son amour ? Voilà la question essentielle. Certains comportements pourront ne pas être ajustés à l'idéal ou à la norme proposée par l'Église, particulièrement dans le domaine de la morale sexuelle. Mais des indices significatifs pourront nous incliner à penser que nous sommes devant une option fondamentale bonne qui demande tout simplement à s'affermir et à se préciser. Regardons cela d'un peu plus près en terminant.

3.4. Des indices significatifs

Dans le chapitre où elle aborde quelques cas problématiques, l'équipe du catéchuménat de Lyon identifie quelques indices significatifs qui permettent de croire que le catéchumène partage suffisamment la foi chrétienne pour être admis au baptême. Ces indices sont les suivants :

²⁴ J. RATZINGER, « Lettre au clergé du diocèse de Munich » dans *La documentation catholique*, n° 78, 1981, p. 385-394.

²⁵ JEAN-PAUL II, 1981, p. 72.



l'expérience chrétienne acquise, l'importance donnée à l'espérance, la valeur reconnue à la figure du Christ pour aller vers Dieu et vers les autres, le rôle donné à la solidarité avec les chrétiens, la perception au moins partielle de ce que l'Église éclaire et peut animer dans le quotidien.²⁶

On peut retenir les mêmes indices pour les cas qui nous occupent, mais en attachant une importance particulière au *vécu humain* qui est le leur dans leur relation de couple: ouverture à son conjoint, respect des désirs légitimes de celui-ci, acceptation de ses limites, effort pour humaniser sa propre sexualité afin de vivre la fidélité au conjoint, don de soi, prise en charge de l'autre, capacité de renoncement, ouverture éventuelle à un engagement public pour ceux qui ne sont pas encore mariés.

Évidemment, il ne s'agit pas de juger le fond des cœurs. C'est là le privilège de Dieu seul, mais il s'agit de discerner avec le catéchumène lui-même ce qui est le mieux dans les circonstances pour que la démarche soit authentique : continuer ou non le cheminement vers le baptême. On ne peut prévoir à l'avance la décision qui sera prise. Certains catéchumènes pourront se sentir appelés à retarder leur baptême ou à demeurer catéchumènes pendant un temps indéfini : certains renoncements leur semble devoir être faits mais ils ne sont pas encore prêts à les faire. D'autres, très conscients de leur faiblesse et de leur fragilité voudront puiser dans la grâce baptismale la force qui leur permettra de grandir dans l'amour du Christ et de leur prochain. Il faut faire confiance à l'Esprit qui habite déjà le cœur de ceux qui s'ouvrent sincèrement à Dieu et à la Bonne Nouvelle du salut en Jésus-Christ.

²⁶ Pascal THOMAS, *Baptiser. Diverses manières de baptiser aujourd'hui*, Éd. de l'Atelier/Éd. Ouvrières, 2002, p.93.

Il n'en reste pas moins des situations difficiles. Ce sont celles qui ont un caractère public : divorcés remariés, conjoints de même sexe. Même si dans le premier cas, il y a des normes très précises fixées par l'Église, on peut se demander avec l'équipe de Lyon si le contexte catéchuménal ne présente pas une situation tout à fait inédite, même si elle est appelée à se répéter de plus en plus :

Certes, le mariage après divorce et rupture d'une première union valide est un fait et non un idéal. Car la première union rompue est une souffrance, un objectif non atteint, une possibilité manquée. Mais la conversion à l'Évangile opère une nouveauté. Dans une époque comme la nôtre où le mariage est fragile et le divorce presque normal, devenir chrétien conduit à renouveler ce que l'on pense de l'un ou de l'autre. Faut-il refuser le baptême pour des comportements qui sont antérieurs à la découverte de l'Évangile?²⁷

La question mérite d'être posée. Mais avant d'y répondre de façon définitive, il faut poursuivre la réflexion en lien avec les pasteurs de l'Église.

Il pourra arriver des cas, cependant, où sera admise au baptême une personne dont la réputation est entachée d'une manière ou de l'autre. Il faudra alors être attentif à ne pas scandaliser la communauté chrétienne qui n'est pas au courant de l'expérience intérieure du catéchumène dont la profondeur a été authentifiée par les accompagnateurs. Il pourra alors s'avérer nécessaire de trouver des aménagements discrets.

* * *

Quant à l'Église elle ne demande pas mieux que d'accueillir ceux qui se présentent à elle, même si leur visage est défiguré pourvu qu'ils s'approchent dans l'humilité du cœur. Car le Christ qu'elle annonce n'est pas venu pour les bien-portants mais pour les pécheurs. Personne n'est exclu de son appel !

Pierre Gaudette, ptre
Professeur retraité
Faculté de théologie et de sciences religieuses
Université Laval

²⁷ *Baptiser*, p. 104.